



3 questions à... Louis Dilasser

Secrétaire Général du SYAC-CGT

Trois syndicats du ministère de l'agriculture (CGT, FSU, SUD) ont décidé d'alerter sur les dangers d'un projet de réforme de l'inspection sanitaire en abattoirs. Peux-tu nous dire ce qu'il en est de ce projet ?

La mission d'inspection sanitaire est une mission permanente des services vétérinaires du ministère de l'agriculture qui s'exerce aussi sur les lieux d'abattage (60% des 5 000 agents sont affectés au contrôle de la chaîne alimentaire et plus du tiers en abattoirs).

Le projet de « rénovation de l'inspection sanitaire en abattoir » vise au transfert en 2007 des tâches de contrôle sanitaire aux professionnels de la filière. Des expérimentations de transfert aux exploitants d'abattoir de porcs sont décidées dans cinq régions.

Avec des arguments d'ordre technique et réglementaire : évolution des risques sanitaires, prise en compte des dangers « inapparents » d'un point lésionnel (microbiologiques ou chimiques), mise aux normes des abattoirs, information sur la chaîne alimentaire (données de production, paramètres d'élevage...), projet de règlement communautaire sur l'inspection visuelle en abattoir, mise en œuvre du paquet hygiène et de la législation alimentaire générale (responsabilités des exploitants du secteur alimentaire et du secteur de l'alimentation animale)...

Mais derrière cette présentation, l'objectif c'est la privatisation de missions des services vétérinaires. Ceci est confirmé par une modification du code rural (ordonnance n°2006-1224 du 5/10/2006) qui autorise la délégation « de tâches particulières liées aux contrôles officiels » et « les contrôles officiels » à « un organisme tiers » et la généralisation du contrôle de second niveau.

La dérogation ainsi traduite en droit

français se fait en application d'un règlement du Parlement et du Conseil de l'Europe dont on connaît le rôle actif dans le démantèlement du service public au sein de l'Union. Si l'adaptation de la mission d'inspection sanitaire est une nécessité, reconnue et revendiquée par les personnels et les syndicats, pour mieux prendre en compte l'évolution des risques, il est significatif que cette adaptation ne soit envisagée que sous l'angle de la réduction des missions et des moyens du service public vétérinaire et que pas un seul instant, alors qu'est affirmée la nécessité d'un plan de maîtrise sanitaire global pour justifier cette réforme, ne soit envisagée la reconquête des missions publiques de santé animale (ante mortem), élément constitutif de la chaîne de sécurité alimentaire, ni la reconstitution d'un réseau public de laboratoire.

Cette dérive vers l'auto-contrôle des professionnels, qu'est ce que cela emporte comme conséquences s'agissant de l'inspection sanitaire dans les abattoirs ?

Pour les 3 organisations syndicales à l'initiative de la campagne contre la privatisation de l'inspection sanitaire « ces projets de rénovation de l'inspection sanitaire en abattoirs, déléguant les tâches de contrôle à l'abatteur » se traduiront « par un dessaisissement du service public, des suppressions d'emplois dans les services vétérinaires, une réduction des moyens budgétaires des services de contrôle et de prévention » et surtout à terme « un risque grave de remise en cause de la fiabilité des contrôles sanitaires. Ce sont l'ensemble des agents, titulaires et non-titulaires, considérés comme une variable d'ajustement, ainsi que les consommateurs, qui en subiront les conséquences ».

Ce sont des choix qui tournent le dos

à une politique préventive de santé publique vétérinaire efficace, partie intégrante d'une autre politique de développement conjuguant harmonieusement préservation de l'environnement, santé publique, aménagement du territoire, maintien de l'emploi et des activités agricoles et agroalimentaires.

Où en est on aujourd'hui ? Quelles sont les actions syndicales prévues ? Avec quelles revendications et propositions ?

Si le ministère, après notre initiative du 25 janvier et la forte mobilisation du 8 février dans les services vétérinaires concernés par l'expérimentation (58 % de grévistes à la DDSV d'Ille et Vilaine dont y compris des personnels d'encadrement), a mis provisoirement la pédale douce, il vient tout récemment d'annoncer la relance de l'expérimentation.

Nous proposons à toutes les organisations syndicales du ministère, y compris celles qui n'étaient pas signataires de notre premier appel commun (FO, Syndicat des Inspecteurs en Santé Publique Vétérinaire, CFDT), de se revoir pour décider ensemble des conditions de la poursuite de cette action :

- Contre la privatisation de l'inspection sanitaire en abattoirs ;
- Pour la défense de l'emploi (dont un moratoire sur les non renouvellements de CDD, la résorption de l'emploi précaire...) ;
- Pour la défense et l'amélioration du service public vétérinaire.

Nous souhaitons notamment renforcer les liens avec les associations de consommateurs mais aussi les représentants de la profession agricole et convenir d'actions communes.

Nous voulons aussi mettre en œuvre notre engagement commun d'organiser dans le premier semestre 2007 un forum sur le service public de l'Etat dans le champ de nos compétences ministérielles.